

l'humanité rouge

organe central du **PCML**

**LE VOYAGE PRESIDENTIEL
EN ALGERIE**

**Une ouverture sincère
et durable
vers le Tiers-Monde ?**

REGULARISATION SANS CONDITIONS DE TOUS LES SANS PAPIERS !

Le gouvernement a ouvert une procédure de régularisation des travailleurs immigrés sans papiers, qui sont selon les estimations 200 000 à 300 000. Les lenteurs de procédure, les blocages dans certaines préfectures, les employeurs clandestins qui s'opposent à la régularisation, sont sources de multiples entraves. Les critères restrictifs définis, excluent de fait plus de 80% des sans papiers de la régularisation. Les travailleurs sont victimes de trafiquants de faux papiers. La situation risque de devenir plus grave au-delà du 31 décembre 81 : ceux qui resteront sans papiers tomberont alors sous le coup de la loi sur les « conditions d'entrée et de séjour ».

Les associations de travailleurs immigrés de la MTI exigent dans l'immédiat : — l'accélération de la procédure et le déblocage des dossiers déjà déposés, — le report de la date limite du 31 décembre. Au-delà, leurs revendications sont : — une carte de séjour et de travail (y compris pour les saisonniers), une carte de résident pour les Algériens, — contre toute expulsion ou refoulement, — abrogation des lois et mesures anti-immigrés, — contre tout statut à part, Français-immigrés égalité des droits et solidarité internationale.

Venez nombreux à la manifestation.



Samedi 12 Décembre 1981

MANIFESTATION

à 14h Métro Barbès

**organisée par les associations
de la Maison des Travailleurs Immigrés**

VIGILANCE

DES MENACES CONTRE LA VIE DE FRANÇOIS MITTERRAND ?

«Vigilance» disions-nous dans notre précédente édition, face à des déclarations et des faits inquiétants que certains milieux de droite sont tentés par la voie chilienne. Depuis, de nouveaux faits sont intervenus confirmant la nécessité de cette vigilance. Ce qui ne signifie pas grossir la portée des menaces ni céder à un vent de panique, ni tomber dans les provocations. Cela signifie tout simplement être extrêmement attentif et prêts à agir face à des menaces qui pour n'en être encore que limitées n'en sont pas moins réelles et tout à fait dangereuses si elles se développaient. Ecraser le serpent dans l'œuf, voilà l'attitude qui convient.

Voici donc des faits :

1) Ces derniers jours, des informations ont été publiées au sujet du renforcement de la protection de François Mitterrand, à la suite d'indications faisant craindre un attentat. Du côté gouvernemental, on a cherché à nier l'exactitude de ces informations. Or, tout indique qu'elles sont exactes.

Dernièrement, un dénommé Lucien Lemaire a été arrêté, porteur d'un pistolet et de chargeurs approvisionnés avec 34 balles. Or, durant une semaine, il avait

procédé à des filatures des déplacements de François Mitterrand dans Paris. Il se trouve que Lemaire a été employé dans une milice privée, «la Century», dont nous avons déjà eu l'occasion de parler dans ces colonnes. Elle était plus particulièrement utilisée pour les services d'ordre de Giscard d'Estaing. Hubert Bassot, ancien chef OAS, adjoint proche de Giscard et actuel haut responsable du parti giscardien était plus particulièrement en rapport avec cette officine. Ces derniers mois, des miliciens de la Century avaient été impliqués dans des affaires de trafics de voitures, de faux billets, un hold-up et une tentative d'assassinat contre une personnalité politique dont on ne sut jamais le nom. Le véhicule à bord duquel circulait Lemaire avait appartenu précédemment à un parti de l'extrême droite et était équipée d'un poste de radio recevant les émissions de la préfecture de police. La Century, auparavant, agissait en étroite rapport avec cette préfecture. Au domicile de Lemaire, on a découvert notamment une carte de secrétaire parlementaire, une carte de parking du ministère de la Défense. Lemaire avait également recruté trois ou quatre indi-

vidus pour agir à ses côtés. Lemaire a déclaré qu'il voulait devenir spécialiste de la protection rapprochée de François Mitterrand pour justifier ses filatures.

2) Ces derniers jours, on a pu noter, à Paris, la multiplication d'actions fascistes, commises par des commandos. La librairie EDI, rue Descartes, a été attaquée par une vingtaine d'individus qui ont tout brisé à l'intérieur avant de mettre le feu avec des cocktails Molotov. Le dimanche 29 novembre, sur des marchés des IX^e et XVIII^e arrondissements de Paris, des commandos ont attaqué des diffuseurs de *L'Humanité* dimanche.

Enfin, il faut également mentionner l'agression dont a été victime le chanteur Serge Gainsbourg. Celui-ci avait déjà été l'objet de menaces de la part de l'Union nationale des parachutistes.

L'ensemble de ces faits indique l'actualité que conserve la nécessaire dissolution des milices et groupes fascistes. Quatre mois après la tuerie d'Auriol, le SAC est toujours autorisé ; les néo-nazis de la FNE également, tandis que des milices privées continuent à sévir. Il y a là un laisser-faire qui pourrait s'avérer dangereux.

Syndicat de la Magistrature

LE CHANGEMENT, COMMENT ?

Le Syndicat de la Magistrature tenait les 27, 28 et 29 novembre, son 14^{ème} Congrès, au Palais de Justice de Paris.

Pôle, dans les milieux judiciaires, de la résistance à la politique de « démocratie restreinte » (couronnée par la loi Sécurité et Liberté) conduite par le gouvernement antérieur, le SM fut à l'époque, l'objet d'une opération de marginalisation, voire d'écrasement. « Ecarter de la magistrature une poignée d'agitateurs », ainsi parlait Peyrefitte.

Le 10 mai fut donc une bouffée d'air pour le SM, « l'entrée dans une période sans répression disciplinaire », où il est possible de respirer ; une période nouvelle où il faut se resituer, redéfinir une stratégie.

Et ce n'est pas chose facile, si l'on se trouve pour ainsi dire au cœur de l'Etat, et qu'on s'est battu pour une Justice, des lois plus favorables aux défavorisés, pour le renversement des « valeurs de profit, de libéralisme, d'individualisme » face à un pouvoir qui les concentrait et les représentait parfaitement.

Aujourd'hui, la gauche est au gouvernement, détient la majorité à l'Assemblée nationale. Dans le domaine de la loi, du droit, « les conditions du changement semblent être réunies ».

Mais jusqu'où va-t-il aller ? va-t-il vraiment permettre le renversement des valeurs que souhaite le SM ? Et quel rôle pour lui ?

Au delà du bilan (jugé positif) des premières mesures, le bureau, dans son rapport, le Congrès dans ses débats, se sont interrogés.

Parlant par exemple de sécurité, Daniel Lecrubier (secrétaire général), fait remarquer que Pey-

refitte a mené, lui, des mois et des mois de travail politique sur ce thème. Ce sont ses idées qui restent dominantes. La gauche ne saurait en faire valoir d'autres si elle ne les expose pas, ne les défend pas clairement.

Par ailleurs, le bureau dans son rapport, note que : « la hiérarchie actuelle (...) n'est pas favorable à la gauche. (...) Quoi d'étonnant puisque cette hiérarchie a été soigneusement sélectionnée par l'ancien pouvoir de droite, seul détenteur de ces choix - ce qui alors ne suscitait guère de clameurs. Ils ont été nommés sur des critères idéologiques clairs, et nous pourrions revendiquer leurs places ! » Le rapport ne le fait pas, préférant se battre pour « casser cette hiérarchie qui nous étouffe, qui nous écarte et nous marginalise ».

De nombreux congressistes ont relevé ces obstacles au changement, certains faisant ressortir que la patience pouvait avoir ses limites, et regrettant l'attentisme ou la timidité du gouvernement, alors que par ailleurs, le SM se voit accusé de noyautage ? (Un congressiste a demandé que le Syndicat attaque *Le Figaro* qui a publié un article dans ce sens).

Cette « relative prudence du pouvoir de gauche et sa volonté de ne pas heurter de front les pouvoirs qui demeurent en place à la périphérie et à l'extérieur du Gouvernement, dans l'administration, dans l'armée, dans la Justice et surtout dans les entreprises », le SM en trouve une explication dans son appréciation, tout à fait pertinente, du changement politique du 10 mai : « (...) Les scrutins des 10 mai et 21 juin sont davantage la marque d'une volonté majori-

taire des Français d'en finir avec le pouvoir giscardien que l'aboutissement logique d'un combat unitaire et structuré des partis politiques s'appuyant sur un rapport de force sociale favorable aux travailleurs ». Cela pose en effet de sérieux problèmes. Ainsi, vouloir un droit négocié dans l'entreprise (temps de travail) ou la magistrature (statut), alors que « les forces de droite y sont particulièrement solides et nombreuses », que « les parties ne s'y trouvent donc pas en situation d'égalité », c'est le risque que « le compromis sortant de la négociation (ne soit) pas de progrès ». Dans ces conditions, « la responsabilité d'un pouvoir de gauche (est) de formuler le droit et pas seulement d'organiser le dialogue ».

Est-ce en conciliant, en privilégiant le dialogue avec les forces hostiles au changement, qu'on va accroître le rapport de forces ? Et d'autre part, une décision étant prise, quels moyens a-t-on de la faire appliquer ?

Ce problème de pouvoir n'échappe pas au SM. Pour sa part, au delà d'un débat quelque peu obscur sur l'indépendance de la magistrature, le SM « entend participer au processus de changement (...) être une force de proposition », mais aussi réaffirmer que « l'organisation syndicale n'a pas vocation à co-gérer le ministère de la Justice » et « ne se sent tenu à aucune auto-censure dans l'exercice de son droit de critiquer... ».

Sur cette base, il lui reste (et il en a la volonté), à approfondir la réflexion, tout en menant « le combat du changement ».

Gilles CARPENTIER

LES DEUX VOIES

Étrange spectacle que celui de cette manifestation patronale qui s'est déroulée le 30 novembre, à Grenoble, à l'occasion de la venue dans cette ville de Pierre Mauroy. Signe des temps, elle est l'expression de la grande combativité patronale qui ne s'est guère démentie depuis le 10 mai. Toutes les mesures gouvernementales touchant aux intérêts capitalistes d'une manière ou d'une autre, ont suscité des réactions très vives et tout a été fait pour qu'elles restent lettre morte. Dans le domaine essentiel de l'emploi, le patronat a poursuivi massivement les licenciements, boycottant les mesures gouvernementales. Pourtant, celui-ci a d'ores et déjà fait de nombreuses concessions : d'importantes subventions ont été débloquées, l'impôt sur la fortune a été vidé de sa substance, l'augmentation des charges sociales est supportée par les salariés, le pouvoir patronal dans l'entreprise demeure intouché. Mais cela n'a pas suffi. Le gouvernement n'a pas réussi pour autant à se concilier les milieux patronaux. Dernièrement, Ceyrac déclarait : « On ne peut plus faire confiance ». Tout se passe comme si la stratégie patronale à l'égard du gouvernement voulait le contraindre à se soumettre ou se démettre. De toute évidence, il existe au sein même du gouvernement, certaines tendances à la capitulation face au patronat. Jacques Delors se fait le porte-parole de cette tendance quand il affirme : « Il faut faire une pause dans l'annonce des réformes ». Il trouve d'ailleurs un écho extrêmement favorable du côté du patronat et de certains milieux de droite. Ceyrac déclare lui aussi : « Il faut que nous fassions une pause intérieure qui mette un terme à la guerre économique que nous connaissons depuis mai ». Jacques Chaban-Delmas, qui connaît bien Jacques Delors pour l'avoir eu comme adjoint direct du temps où il était premier ministre, déclarait ces jours-ci : « Actuellement l'opposition doit surtout s'unir, les formations de l'opposition travailler en commun », affirmant ainsi clairement son ancrage à droite, puis il ajoutait : « Jacques Delors a déclaré avec netteté et vigueur qu'il était social-démocrate. Il l'était en 1969 comme en 1972. Je n'ai pas de raison de penser qu'il ait beaucoup changé en lui-même. Simplement, il est aux prises avec un problème extraordinairement difficile qui est d'avoir affaire - en face de lui, au gouvernement - à des hommes qui, eux, visent des objectifs différents, veulent construire une société différente et qui, par conséquent, se heurtent à lui ». Les orientations représentées par Jacques Delors ne pourront qu'encourager le patronat dans ses exigences et éloigneront le gouvernement des travailleurs. Et, au bout du compte, le patronat ne sera satisfait que lorsqu'il aura retrouvé un gouvernement représentant directement ses intérêts.

L'autre voie qui s'ouvre devant le gouvernement est de s'appuyer sur les travailleurs pour avancer face aux forces du capital et à la droite. Il est de plus en plus clair que de très nombreux rouages de l'Etat échappent au gouvernement, sont entre les mains des hommes de la droite, qui sabotent et combattent les mesures gouvernementales allant dans le sens des intérêts des travailleurs. S'il ne s'appuie pas sur les travailleurs et leurs intérêts, ce gouvernement s'affaiblira et ne pourra pas se défendre face aux coups de la réaction. C'est pourquoi ce gouvernement devrait soutenir les revendications des travailleurs et leurs luttes pour les faire aboutir, au lieu de se cantonner dans une prudente réserve ou d'accéder aux exigences du patronat tandis que celui-ci maintient toute son intransigeance. Ce n'est pas cette démarche qu'adopte Pierre Mauroy quand, à Grenoble, devant le président de l'Union nationale de l'Isère dont les troupes manifestent dans la rue, il condamne les séquestrations de P-DG qui peuvent avoir lieu ici ou là, et ajoute : « sur ce point, le gouvernement sera particulièrement ferme ». Il aurait mieux valu que Pierre Mauroy réserve sa fermeté aux violences patronales qui se poursuivent par l'emploi de milices privées et la répression antisyndicale. Quand des travailleurs ont recours à des séquestrations, c'est qu'ils se heurtent au refus de négocier des patrons, leur refus de répondre positivement à leurs légitimes revendications, alors éclate leur colère contre ceux qui les exploitent.

La nécessité de l'action de masse des travailleurs pour contraindre le patronat à des reculs, pour que des changements réels interviennent dans la vie des travailleurs, notamment dans les entreprises, pour faire face aux forces réactionnaires dans et hors de l'appareil d'Etat apparaît de plus en plus indispensable.

Pierre BURNAND

SECURITE

La droite et les méthodes de «l'action psychologique»

L'INSECURITE... Elle existe bel et bien et il ne s'agit pas de la nier, mais de dénoncer les campagnes qui, prenant prétexte d'une certaine insécurité, visent à combattre les tentatives du gouvernement pour desserrer le baillon répressif mis en place dans le passé. Loi d'amnistie, abrogation de la loi anticasseurs, suspension de l'expulsion des immigrés, suppression des Quartiers de haute-sécurité, projet de réforme de la loi Peyrefitte. Chacune de ces mesures a déclenché de violentes campagnes de la droite contre le laxisme de la justice. Et chacun de s'apitoyer sur le sort de ces policiers désarmés, livrés aux truands libérés par la loi d'amnistie. On montre des voitures brûlées, le désordre dans la rue pour présenter ensuite des milices de quartier. On décrit la police sans directives, le pouvoir bafoué pour appeler à mettre fin à ce trouble : le fameux laxisme, si souvent incriminé, serait la cause de tous les débordements, d'une recrudescence de la délinquance. Or, en dépit des mesures prises par le gouvernement, dans les tribunaux composés des mêmes juges qu'avant le 10 mai, rien n'a changé ou très peu de choses. La circulaire de Badinter qui limite les effets de la loi «Sécurité et liberté» a été peu diffusée dans certains tribunaux et les parquets traînent les pieds pour l'appliquer. L'avant projet de Code pénal soulève l'hostilité de tribunaux qui en sont restés à l'idéologie de «Sécurité-liberté». Le la-

xisme n'a jamais existé. Quant à l'amnistie tant décriée, elle n'a pas provoqué la montée des crimes de sang annoncée par la droite. A l'inverse, depuis que la population des prisons a baissé, et que pas un détenu n'a été envoyé en QHS, aucune mesure d'exception n'a été rendue nécessaire par le climat des prisons. Ceux qui font campagne sur l'insécurité, mélangent à dessein petite délinquance, grand banditisme et crime de sang ; exagèrent l'étendue de l'insécurité et amplifient le degré de sa violence. Cette propagande est d'autant plus pernicieuse, qu'elle s'adresse principalement aux habitants des quartiers populaires perpétuellement en état d'insécurité au niveau économique : à la merci du licenciement, de la maladie, de l'expulsion, cette population inconfortablement logée dans des quartiers décentrés sans équipement, est de surcroît en butte à la petite délinquance engendrée par la crise... C'est tout cela qu'utilise une droite en mal de pouvoir qui n'a que faire du bien-être et de la sécurité des travailleurs. Une droite dont le seul objectif est, au contraire, de s'attaquer aux libertés démocratiques et de revenir le plus rapidement possible aux rênes de l'Etat. Cette opération «sécurité» a d'autant plus d'impact que le pouvoir, qui a remis en cause la politique antérieure, n'a pas pris la peine de mener campagne dans l'opinion pour justifier le bien-fondé de son action.

Léon CLADEL

Du porte-feuille... au fascisme !

On aurait pu croire, naïvement, que *Les Echos*, journal patronal sérieux et même austère, n'apporterait pas ses voix à la campagne sur l'insécurité et le prétendu laxisme de la justice et de la police. Erreur, l'insécurité apparaît bien comme pièce maîtresse des milieux patronaux et de la droite contre les travailleurs et contre un gouvernement qui n'a pas reçu leur agrément. C'est l'éditorialiste des *Echos*, Favilla lui-même qui traite la question. Il donne le ton et livre les tenants et aboutissants d'une telle campagne. Favilla, prend pour cela prétexte d'une tentative de vol de portefeuille dans les locaux de son journal ; tentative, dont l'auteur livré à Police-Secours, fut relâché sur le champs. Selon l'inspecteur : «L'homme n'ayant ni tué, ni volé, ne peut être l'objet d'aucune mesure coercitive. (...) Il ne se trouverait, en effet, aucun juge pour l'inculper». Cet événement, selon l'éditorialiste, «illustre à merveille l'état de délabrement de la sécurité publique dans notre pays. (...) qui se caractérise par un incroyable laxisme de la justice qui assure de facto l'impunité aux coupables,

même lorsque ces derniers sont pris en flagrant délit, qui rend les citoyens vulnérables à toutes les agressions, qui dissuade les représentants de la loi de mettre un terme aux actes délictueux». Et Favilla met en garde le gouvernement : s'il «continue de leur donner l'impression (aux citoyens) qu'ils ne sont pas protégés, ils s'organiseront d'eux-mêmes pour faire régner l'ordre dans la rue. Et bien évidemment, ils ne se préoccupent pas de la légitimité des moyens qu'ils emploieront pour y parvenir».

De l'ordre dans la rue, Favilla passe au règne de l'ordre sur le pays tout entier. Très menaçant, il explique : «Ainsi pourrait naître un fascisme qui ne dirait pas son nom, mais qui aurait tôt fait d'emporter la gauche et ses illusions. L'histoire est pleine de retournements de ce genre!». S'agit-il d'une allusion au Chili ?

Tous ceux qui disent ou écrivent à dessein : «Y'a plus de justice. Y'a plus de police», préparent le terrain à toutes sortes de milices de quartier ou plus grave encore, à des tentatives de coup de force au niveau de l'Etat.

De la voiture brûlée... à la milice

La même argumentation est reprise par les organes de presse, notamment de la part des journaux du groupe Hersant, Lagardère et Amaury. On se souvient des procédés employés par certains «journalistes» (!) cet automne dans la banlieue lyonnaise, qui payaient des jeunes afin qu'ils brûlent des voitures pour la photo. Souci du sensationnel ? Il semble plutôt qu'il s'agisse de la volonté de mener une campagne susceptible de faire peur aux «braves gens». C'est avec la même promptitude que les mêmes journaux avaient fait grand tapage sur la création d'un «comité de défense à Villeurbanne» qui affirmait détenir 60 fusils, dont les membres se fai-

saient impunément photographier au milieu de leur arsenal. Une de ces mêmes milices dans un quartier de Marseille avait même ouvert le feu sur une voiture banalisée comprenant quatre policiers en patrouille. On se souvient de «l'opération QHS» : le jour de la suppression des Quartiers de haute-sécurité, un gros titre barrait tous les journaux de droite : «Philippe Maurice tente d'étrangler ses gardiens!». Philippe Maurice est un cas intéressant, puisque condamné à mort en octobre 80 pour le meurtre d'un policier, il a été gracié le 25 mai par Mitterrand. Le lendemain, la baudruche se dégonflait, prenait son importance normale.

Ceux qui devraient se taire...

Le SAC, dont le secrétaire général Debizet a dit qu'il mettait son organisation au service de la nouvelle opposition, entend se restructurer, devenir «plus transparent» et surtout mettre l'accent sur l'action civique et prendre des positions sur des thèmes publics comme le pacifisme, l'immigration, la sécurité sociale et... l'insécurité. En attendant d'autres actions civiques, c'est pour l'attentat commis

les 11 et 12 juin contre une cité d'immigrés, la Cayolle à Marseille, que Finochietti, un des membres du commando d'Auriol (autre action très civique!) a été inculpé de «destruction à l'aide d'explosifs». Le même jour, une autre bombe avait été désarmée toujours à Marseille, au quartier Basens. Il semblerait que ce soit au cours d'une réunion du SAC marseillais à Nans-les-Pins, consacrée

à la succession de Massie, l'inspecteur qui allait être assassiné à Auriol, que des policiers membres de l'organisation se sont plaints des difficultés qu'ils avaient à maintenir l'ordre dans les quartiers populaires de Marseille où vivent de nombreux Maghrébins. Toujours selon des témoignages, Joseph Maria qui devait remplacer Massie à la tête du SAC aurait rassuré son monde en disant : «On s'en occupe». Un véritable plan de mise au pas des Maghrébins aurait été élaboré. C'était le 9 juin. Peu après que Mitterrand ait décidé de suspendre les expulsions d'immigrés. Il est des individus qui ne devraient pas parler d'insécurité.

Que penser des propos de Hyacinthe Santoni, député RPR des Bouches-du-Rhône, interpellant Defferre sur «le climat de violence qui règne à l'état endémique dans certains quartiers de Marseille», lorsque l'on sait que ce politicien a eu recours au service du SAC pour nombre de campagnes électorales.

Communiqué de l'Union nationale des parachutistes, paru dans *Le Méridional* du 13/10/81.

«Comme bon nombre de Marseillais, les paras sont conscients de la gravité de la situation qui peut à tout moment donner lieu à des excès justifiés.

Devant l'anarchie, l'incohérence et l'indifférence, le citoyen sensé ne voit son salut que dans l'autodéfense.

La pression constante de la pègre, quel que soit le quartier, porte au paroxysme la colère des braves gens.

L'indifférence que manifestent les pouvoirs publics à l'encontre des électeurs prend l'allure d'une forfaiture et d'une trahison.

La police elle-même n'est pas épargnée puisque désavouée et fustigée par ses responsables de haut niveau. La gravité des accusations portées contre elle, ont amené ses organismes syndicaux à s'indigner en élevant de véhémentes protestations dont la presse s'est fait l'écho.

La peur dans nos rues, la grogne dans le corps de police, l'absence de toutes mesures tendant à ramener l'ordre et les attermolements de basse politique, font de Marseille une ville hérissée de canons de fusils prêts à tous les excès.

Déjà ce que nous avions prévu se réalise. Des comités ou des groupes de défense se forment pour donner un sens à la vie, pour ne pas succomber, pour préserver les biens et les familles. A qui la faute ?

«Une population de rats...» disait-il

«En multipliant, sur une surface limitée, une population de rats, on déclenche des comportements agressifs : les femelles détruisent leur nid, les mâles s'entre-tuent. Les concentrations urbaines perturbent aussi l'équilibre physiologique des groupes humains. L'entassement urbain s'accompagne d'un cortège de plaies sociales : délinquance juvénile, criminalité, dépressions, névroses, paradis artificiels. Or, si Paris n'est pas la plus grande ville du monde, elle est plus dense que les plus grandes. (...) De plus en plus, on habite en banlieue, on travaille dans le centre. Journellement, treize millions de déplacements en région parisienne réduisent la capitale à un gigantesque système circula-

«Contre le discrédit jeté sur l'institution police...»

1ère question : «Depuis l'abolition de la peine de mort, les syndicats de policiers viennent de déclarer que, face aux gangsters, les policiers sont aujourd'hui les seuls condamnés à mort en puissance. Etes-vous de cet avis ?»

2ème question : «Approuvez-vous les consignes données par le gouvernement aux policiers, d'être plus "coullants" avec les petits délinquants et les habitants des quartiers chauds ?»

3ème question : «Certaines campagnes et accusations officielles contre la police et les "bavures policières" nuisent-elles à la lutte contre le banditisme ?»

Il s'agit des trois premières questions d'un sondage publié dans *Paris-Match* daté du 27 no-

vembre. Comme on peut le voir, à travers chaque question c'est une des mesures de la politique gouvernementale en matière de liberté qui est remise en question. En introduction au sondage, on trouve un article sur «la colère de la police» : «La peine de mort continue pour nous». Après énumération des flics tués en octobre et novembre, on peut lire : «Et voici qu'au lieu d'assurer la police de son soutien dans la dure épreuve qu'elle traverse, le ministre de l'Intérieur Gaston Defferre, a tenu certains propos qui ont contribué à aggraver le malaise. En même temps, les mesures prises par M. Badinter ministre de la Justice, ont ajouté au désarroi, car les policiers estiment qu'elles limitent leurs moyens et font obstacle à l'efficacité de leur action. On parlait d'une crise (...) c'est maintenant d'une véritable démobilisation qu'il s'agit».

Mais que *Paris-Match* se rassure et rassure ses lecteurs, les flics ne se résignent pas : «La justice au pouvoir ayant montré une nouvelle fois ses faiblesses et son laxisme, nous avons fait ce que notre devoir nous commandait». C'était le 21 septembre 79 après l'assassinat de Pierre Goldman. Le 8 mai de la même année, la voiture de Maurice Lourdez, militant de la CGT, était plastiquée : un policier en civil, Le Xuan avait été interpellé en plein délit de provocation par les militants CGT. Ces deux attentats ont été revendiqués par «Honneur de la police», sigle derrière lequel se dissimulent des policiers fascistes. «Les policiers de tout grade se préparent à assurer désormais leur défense». Toujours au nom du devoir, «Honneur de la police» a signé le plastiquage du domicile de Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'Homme, et qui, à ce titre, combat pour les libertés démocratiques. Après Defferre qui avait reçu à plusieurs reprises des menaces de mort signées «Honneur de la police», et accompagnées d'une balle de 9mm, c'est le président Giresse, qui instruit l'affaire de Broglie. Curieusement, le FPIP, minuscule syndicat d'extrême droite dans la police, a enregistré ceci, à propos de Giresse, sur son répondeur téléphonique : «Par ses déclarations intempestives, il se fait le porte-parole de ceux qui ont tout fait pour discréditer l'institution Police au travers de ce procès à sensation». Toujours contre le laxisme du gouvernement et de la justice, contre le discrédit jeté sur la police.

toire. (...) Le pire est que les banlieusards s'entassent encore dans des immeubles collectifs, à la différence des banlieusards londoniens, qui bénéficient presque tous, de maisons individuelles».

Voilà comment Peyrefitte décrivait les quartiers populaires dans le «Mal français». C'est ce monsieur qui a préparé le terrain à toutes les campagnes sur l'insécurité. Il s'agissait, lorsqu'il était garde des sceaux, sous prétexte d'insécurité, de criminaliser les luttes des travailleurs, et de restreindre leur liberté pour mieux leur faire payer la crise. On retrouve ses théories sur la sécurité dans «Réponse à la violence» et aussi dans «les chevaux du lac Lagoda».

Le voyage du président de la République en Algérie

Une ouverture sincère et durable vers le Tiers-Monde ?

Le voyage en Algérie du président de la République permet-il de proclamer qu'une page est tournée et qu'il est désormais possible d'oublier l'histoire? Cela dépend davantage des suites qu'il comportera que de l'événement lui-même. En effet, ce dernier peut avoir une portée positive si les représentants de l'ancienne puissance coloniale mettent, dans l'avenir, leurs actes en concordance avec leurs paroles et intentions proclamées. Pourquoi ne pas l'espérer, non sans quelque vigilance et activités aidant à leurs réalisations effectives?

En tant que marxistes-léninistes, nous n'oublions pas un passé que nous avons dénoncé et combattu et qui n'a pas grandi le prestige de notre nation. Ne doutons pas que, de son côté, le peuple algérien qui a des traditions de courage, de fierté et d'honneur et qui n'a jamais cessé d'aspirer profondément à son indépendance, n'oublie pas. Il ne peut pas oublier, même s'il sait analyser les causes économiques et sociales du colonialisme, en les distinguant des responsabilités particulières d'un peuple lui-même dominé par le capitalisme et son idéologie colonialiste.

En vérité, seule la décolonisation a rendu possible un dialogue réel, d'égal à égal, entre l'Algérie et la France, qu'empêchait irrévocablement la situation antérieure.

Aucune mesure octroyée, si généreuse croyait-on, de façon unilatérale du côté français, ne pouvait permettre la compréhension et l'amitié réciproques de deux

peuples qu'opposaient des rapports de caractère impérialiste. Le projet de loi Violette en 1936, le statut gaulliste des Français musulmans décrété en mars 1944, le statut de l'Algérie voté par l'Assemblée nationale française en septembre 1947, les nombreux appels à l'unité et à des fronts démocratiques lancés par les communistes en Algérie de 1936 à 1952 étaient tous voués à l'échec parce qu'ils n'avaient pas pour but principal la rupture complète et irréversible avec la domination de la France. Seule la victoire de la révolution nationale du peuple algérien, au prix de plus d'un million de morts, a créé les conditions de rapports nouveaux entre les deux Etats, entre les deux peuples.

La visite en Algérie de Giscard d'Estaing en 1975, n'a pas débouché sur une amélioration des relations entre les deux pays, parce que l'ancien président de la République, représentant du grand capital, n'avait pas abandonné la mentalité et les arrières pensées de l'impérialisme français.

Par contre, la visite de François Mitterrand peut revêtir le caractère qu'il déclare lui conférer et devenir « un acte politique essentiel », si le chef d'Etat que nous avons contribué à élire, rejette définitivement et sans ambiguïté, toute conception et toute activité de nature impérialiste vis-à-vis de l'Algérie. Et si, par conséquent, il fait suivre son discours de Cancun, comme ses déclarations d'Alger, par la concrétisation attendue de leurs justes conséquences.

LE RACISME

En France, ce voyage aura été aussi l'occasion de nouvelles manifestations de racisme. Cette bête immonde, composante du fascisme, reste présente à des degrés divers, du simple propos imbécile et méchant jusqu'au crime. Elle naît d'une idéologie xénophobe, elle puise sa vitalité dans les structures économiques et sociales du capitalisme, elle s'alimente d'une nostalgie coloniale. Les 800 000 travailleurs immigrés algériens, comme leurs frères maghrébins et africains, en sont constamment menacés et souvent victimes. Les assassinats, les agressions, les humiliations racistes ne se comptent plus.

En Algérie, par contre, alors qu'il aurait pu apparaître à la suite des atrocités coloniales, le racisme n'existe pas. Ni les coopérants français, ni les Européens qui ont refusé en 1962 de partir en France,

ne se plaignent du moindre acte raciste à leur égard. Au contraire, le peuple algérien, respectueux des principes de sa civilisation, récuse toute haine et tout esprit de vengeance.

La fin de la guerre d'Algérie n'a donc pas mis un terme, chez nous, au juste combat antiraciste. C'est un combat fondamental, dans un pays où l'idéologie dominante reste caractérisée par un esprit de supériorité propre à la position dirigeante de la bourgeoisie. Aussi, quand on parle des rapports entre la France et l'Algérie, et singulièrement de la présence sur notre sol des travailleurs algériens immigrés, notre analyse conduit, outre aux luttes de classes, à d'indispensables actions contre le racisme qui est, de surcroît, actuellement, au centre du regroupement des forces fascistes d'extrême-droite.

LES RELATIONS ENTRE L'ALGERIE ET LA FRANCE

La France est un pays du Second Monde. Elle ne s'est pas encore débarrassée de son régime capitaliste, conserve donc des tendances impérialistes, mais en raison des défaites que lui ont infligées plusieurs peuples de ses anciennes colonies, il lui est très difficiles de se comporter comme par le passé. Dans la majorité des cas, la France n'a d'autre issue que de traiter sur un pied d'égalité, dans le respect de leur souveraineté nationale, avec nombre d'Etats du Tiers Monde.

L'Algérie est un pays du Tiers Monde, en voie de développement, non-aligné, qui a cette particularité d'occuper sur le plan mondial et géopolitique une place de

face aux entreprises hégémoniques des deux superpuissances (le Premier Monde), qui préparait la troisième guerre mondiale, la France et l'Algérie ont des intérêts objectifs et stratégiques communs. Aussi, toutes les questions constituant entre elles un contentieux ancien ou actuel peuvent et doivent trouver des solutions convenables, dans le cadre des rapports indispensables entre pays des second et troisième monde. C'est là un impératif historique dans la conjoncture internationale actuelle. Les conditions de travail en France des travailleurs algériens immigrés, l'achat à l'Algérie de pétrole et de gaz, la situation des jeunes algériens nés ou vivant en France, la régularisation des « sans papiers » sont des problèmes susceptibles de justes accords, si la France s'engage sur la voie d'une coopération d'égal à égal, sans arrières pensées impérialistes, avec le Tiers Monde. Le

changement de majorité intervenu le 10 mai dernier permet aux nouveaux dirigeants de notre pays de mettre en œuvre une politique allant dans ce sens. Il est possible et nécessaire, et nous devons y contribuer par nos activités militantes, que les engagements du président de la République exprimés en plusieurs occasions soient suivis d'effets concrets. Aidons à leur réalisation effective.

Reste la question du transfert en Algérie des archives entreposées à Aix-en-Provence. Ici encore, une fin raisonnable paraît possible, à l'encontre des réactions chauvines et souvent racistes provoquées et manipulées par des politiciens de l'ancienne majorité et par des agitateurs d'extrême-droite. Ces archives doivent être restituées au pays qu'elles concernent. Ce qui n'exclut pas un accord particulier permettant leur utilisation réciproque, en raison des besoins éventuels de personnes résidant en France. Soulignons simplement, pour dénoncer l'imposture des nostalgiques du colonialisme de papa, que la France a contracté en 1962 une dette culturelle irréparable vis-à-vis de l'Algérie. Ses autorités de l'époque n'ont pas été capables d'empêcher l'incendie criminel et fasciste de la Bibliothèque nationale d'Alger par l'OAS. Des livres et archives d'une valeur incommensurable ont été détruits par cet autodafé de style hitlérien. Depuis lors, cette bibliothèque a été reconstituée, sans que certains documents anciens de grande valeur puissent être retrouvés. Mais tout chercheur ou étudiant français peut y accéder, comme dans les universités algériennes, sans aucune difficulté.

CONVERGENCE D'INTERETS DANS LA SITUATION INTERNATIONALE ACTUELLE

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Paris-Match* à la veille du voyage de François Mitterrand, le président algérien Chadli a déclaré : « Aujourd'hui, la situation dans le monde, notamment en Méditerranée, nous impose de jouer ensemble un rôle important. Il existe d'ailleurs de nombreux points de conver-

gence, notamment dans le cadre du dialogue Nord-Sud qui est le problème fondamental de notre époque. » Il a encore précisé : « De toute façon, la visite qu'effectuera dans notre pays le président de la République française sera l'occasion d'une concertation fructueuse au bénéfice de nos deux peuples et de la paix dans

notre région et dans la Méditerranée. »

Au moment où nous rédigeons cet article, nous n'avons pas encore connaissance des décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la rencontre entre les deux chefs d'Etat. Mais les propos du président algérien, d'une pertinente actualité, nous semblent mériter un accord sans réserve de nature à déclencher une politique franco-algérienne active et dynamique au plan internationale, et pour la promotion envisagée à maintes reprises du côté de la nouvelle majorité en France, d'une nouvel ordre économique mondial.

Enfin, à propos de la situation en Méditerranée orientale, et plus particulièrement sur « le problème du Proche-Orient », le président Chadli a indiqué : « La solution idéale réside... dans l'établissement sur la terre de Palestine, sur toute la terre historique de la Palestine d'un Etat laïque qui regroupe aussi bien les Musulmans que les Chrétiens et les Juifs. Un Etat neutre qui peut constituer pour le monde une véritable oasis de paix... ». Le chef d'Etat algérien a souligné que : « La paix juste et durable au Proche-Orient, c'est-à-dire la sécurité en Méditerranée, ne peut être réalisée sans la prise en considération des aspirations légitimes des quatre millions et demi de Palestiniens sous l'égide de leur représentation unique et légitime, l'Organisation pour la libération de la Palestine ». Voilà une position sans ambiguïté qui correspond à celle que défend depuis très longtemps notre Parti communiste marxiste-léniniste et que le gouvernement de gauche a tout intérêt à soutenir sur le plan mondial pour être conséquent avec ses options de justice et de paix en direction du Tiers Monde.

Qu'une amitié et une coopération fructueuses puissent unir de façon concrète les deux peuples et les deux Etats français et algériens, voilà un impératif qu'impose aujourd'hui leur situation géopolitique au Nord et au Sud de la Méditerranée, comme leurs qualités respectives de pays appartenant à deux mondes différents mais liés par des intérêts communs. Ensemble, ils peuvent faire obstacle aux entreprises hégémoniques des deux superpuissances et au danger de guerre qui en découle. L'avenir peut devenir hautement profitable à la France et à l'Algérie dans le cadre de relations d'un type nouveau. Alors, mais alors seulement, s'inscrira une page nouvelle dans les relations entre les deux peuples.

Jacques JURQUET

SAMEDI 5 DECEMBRE 1981
A 14H DE BARBES A BELLEVILLE

Manifestation de soutien aux travailleurs immigrés sans papiers en lutte dans les entreprises de distribution de prospectus.

A L'APPEL DU COMITE DE COORDINATION DES SANS PAPIERS

l'humanité rouge

Fondateur : Jacques JURQUET.
Directeur politique : Pierre BURNAND.
Rédaction : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claire Masson, Nathalie Villotiers.
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau.
Administration : Max Durand.
Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi.
Commission paritaire : N° 57952 - dépôt légal : 4ème trimestre 1981.

■ Vous étiez en Algérie quand les archives ont été démantées en France en 1962...

J'étais au CNRS. Je travaillais à ce moment-là sur des chantiers de fouilles à Sétif. Et lors de l'indépendance, je suis revenu à Alger où j'ai assuré partiellement la Direction des Antiquités.

Pendant l'été 62, j'étais en contact avec ceux qui essayaient de remettre en fonctionnement les différents services dépendants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; avec eux, j'ai eu à me préoccuper du problème des bibliothèques, des archives et des objets conservés dans les musées.

■ Comment avez-vous appris le départ des archives?

Je ne l'ai appris que dans l'été 62 et je ne peux pas dire exactement comment cela s'est fait, car il est très vraisemblable qu'il n'y a eu aucun texte signé par Charles de Gaulle. Je pense qu'on a suscité ce départ; je subodore qu'il y a eu une pression de Français d'Algérie pour obtenir un accord; sans cette pression de milieux conservateurs, les archives ne seraient peut-être pas parties. De même pour les objets d'art, il n'y a eu à ma connaissance aucun ordre écrit, c'est le conservateur qui a pris sur lui de faire partir les objets.

Le directeur des Antiquités, Jean Lassus, lui, a eu une politique tout à fait différente, il a mis en caisse les objets précieux du Musée des antiquités et il les a fait passer à l'Amirauté en interdisant qu'ils partent en France.

Il y a eu une politique du directeur des Antiquités qui a mis les objets à l'abri, il y a eu une politique du conservateur du Musée des Beaux-Arts qui a fait partir les tableaux et les œuvres d'art pour la France et il y a sans doute eu une politique des archivistes qui ont obtenu le feu vert pour rapatrier des archives en France.

Ce sont les archives du gouvernement général et des trois départements qui constituaient l'Algérie et qui couvrent les années de 1830 à 1962.

J'hésite sur la dernière date, car il faut que vous compreniez que les administrateurs ont des archives qui enregistrent des décisions prises, des ordres reçus, etc... qui au bout d'un certain temps doivent passer aux archives départementales ou aux archives des ministères. Entre le moment où les documents sont au service d'une administration et le moment du versement aux archives, il y a un laps de temps assez long et un tri est souvent effectué.

On ne sait donc pas s'il y a des documents de 1962 ou des documents relatifs à la guerre dans les archives déposées à Aix.

■ Que représentent ces archives pour les Algériens?

Par delà le droit des Algériens, il y a une sensibilité qu'il faut

« Je n'ai pas parlé d'internationalisme prolétarien », lançait en forme de boutade, Paul-Albert Février à l'issue de notre entretien. Et pourtant. Etre solidaire du Tiers-monde, c'est aussi soutenir les revendications de ces peuples quant à leur histoire et à leur culture.

Or l'affaire des archives algériennes relève de ce combat. En 1962, des fonctionnaires zélés ont subtilisé les archives concernant 130 années de l'histoire de l'Algérie. Malgré les demandes incessantes des autorités algériennes, ces milliers de documents sont restés entreposés à Aix. Ils sont l'objet de transactions entre les gouvernements français et algérien où il semble que ne prévalent ni une position de principe claire, ni la nécessaire concertation entre les historiens des deux rives de la Méditerranée.

A l'heure où certains nostalgiques du « bon temps des colonies » font beaucoup de bruit, nous avons voulu approfondir cette question avec Paul-Albert Février, historien, vice-président de l'Université d'Aix-Marseille, et qui a vécu plusieurs années en Algérie, où il organisa notamment, de 1963 à 1968, le service des Antiquités en l'algérianisant.

Hervé DASTAR

ARCHIVES ALGERIENNES

« Une des dernières séquelles de la guerre d'Algérie... »

Interview
de PAUL ALBERT FEVRIER
historien, vice président
de l'Université d'Aix en Provence

AS-TU VU LA CASQUETTE DU PERE JOISSAINS?

Le maire d'Aix-en-Provence, Maître Joissains, radical-giscardien, s'en va l'en guerre. Le dernier des combats de l'Algérie française se mène, non dans le djebel, mais autour d'un bâtiment universitaire qui abrite les archives d'Outre-mer. Tel un Bugeaud attardé, M. Joissains a mis son conseil municipal en « formation commando », aidé, n'en doutons pas, par un honorable conseiller municipal, membre du PFN.

Diversions nécessaires, alors que deux bars aixois ont été fermés pour cause de racisme.

Le maire d'Aix a confié sa stratégie au *Quotidien de Paris* : « ... Une veille permanente est organisée autour des bâtiments des archives. Nous avons mis au point un organigramme de mobilisation. Grâce au système de la "boule de neige téléphonique" (...), nous pouvons rameuter jusqu'à deux mille personnes à l'heure.

« Si malgré tout, les archives sont enlevées, nous avons dressé un schéma d'alerte sur d'autres villes, telles Marseille, Cannes, Grasse, Toulon, etc. Nous actionnerons alors les sirènes afin que, pacifiquement et dans le respect de la loi, la population se rassemble pour manifester son indignation. Dans un esprit préventif, nous organisons le 30 novembre à Marseille une grande manifestation où nous attendons des milliers et des milliers de personnes pour témoigner leur hostilité au projet de livraison des archives à l'Algérie.

« Je vous le répète, notre détermination est totale. » Sans commentaire...

comprendre et qu'il faut arriver à faire comprendre. Les Algériens, avant l'indépendance proclamée, ont été très sensibles à l'incendie de la Bibliothèque d'Alger et à la destruction du patrimoine. Moi-même, qui ai visité la bibliothèque peu après son incendie, ai pu ressentir ce qu'était cette destruction d'un patrimoine qui appartenait à l'Université.

D'autre part, les Algériens ont été assez vite sensibles à l'injustice qu'avait représenté le départ d'objets d'art qui étaient conservés dans le Musée des Beaux-Arts. Très vite une négociation s'est engagée avec la France pour obtenir la restitution des objets du Musée des Beaux-Arts d'Alger qui avaient été emportés. C'est dans ce contexte qu'il faut resituer le problème des archives de façon affective sinon sentimentale : une spoliation ressentie un peu comme a été ressentie le départ des Français d'Algérie, la destruction d'un certain nombre d'installations sur le port d'Oran ou la politique de terre brûlée de l'OAS.

C'est pourquoi certains arguments avancés par les Français actuellement, me paraissent faibles ou même dérisoires face à cette réalité.

■ Quelle est votre position sur la destination de ces archives?

Ces archives ont une double fonction : d'une part, elles sont des archives d'une administration et il est donc normal qu'une administration qui a hérité du gouvernement général ou des préfectures de l'ancienne Algérie, ait communication de ces documents, puisse les utiliser et d'une certaine façon, elles sont réellement sa propriété. Personnellement, je ne comprends pas la position exprimée par un certain nombre d'archivistes qui ne veulent pas admettre qu'il y a un droit des Algériens sur ces documents. La difficulté vient du fait que l'administration française n'a pas cessé d'exister, mais on peut dire d'une autre façon que le gouvernement général a cessé d'exister et que ce qui lui appartenait, appartient aux administrations qui en sont héritières. Il y a un point de droit très fort et les arguments avancés par les Français sur ce point sont relativement faibles.

Mais il y a une autre donnée, ces archives sont celles d'une administration, mais elles sont devenues aussi un patrimoine culturel, elles servent à écrire l'histoire, elles servent à écrire l'histoire de l'Algérie et donc elles doivent être au service de tous les chercheurs français, algériens ou autres qui s'intéressent au passé de l'Algérie. Elles constituent, pourrait-on dire, un patrimoine international.

Il faudrait trouver une solution pour que ces archives puissent être étudiées, consultées par les historiens et les autres.

On peut, aujourd'hui, microfilmer des archives, les rendre

ainsi plus aisément consultables et c'est un moyen de stockage d'informations.

Il y a deux solutions : — ou bien, les archives rentrent en Algérie et la France garde des microfilms, — ou bien, les archives restent en France, classées et éventuellement communiquées avec l'accord des autorités algériennes et des microfilms rentrent en Algérie.

Je ne sais pas, personnellement, quelle est la meilleure solution technique, ni même la meilleure solution politique.

On ne peut pas rendre les archives sans les microfilmer puisqu'elles intéressent l'histoire de la France — d'une certaine façon présente en Algérie —, on ne peut pas ne pas rendre aux Algériens des documents utilisables par eux. Voilà quelle est présentement ma position.

■ Comment se fait-il qu'aucune solution n'ait été trouvée à ce problème même après le voyage de Giscard d'Estaing à Alger?

Le problème n'avait pas de raison d'évoluer parce que les opinions de Giscard d'Estaing, en 1962, étaient très proches des partisans de l'Algérie française. Il est normal que lorsqu'il est devenu président de la République et que ce problème s'est trouvé posé par les autorités algériennes, il ait eu une position extrêmement rigide et qu'il se soit refusé catégoriquement à toute discussion. C'était, à mon sens, très dommage, car d'une manière ou d'une autre, il fallait trouver une solution. On ne pouvait pas indéfiniment lanterner et refuser une discussion, d'autant qu'on n'était nullement en position de force face aux règlements de l'Unesco, face à de nouvelles doctrines...

Une des dernières séquelles de la guerre d'Algérie ne pouvait pas être plus longtemps laissée en friche sans être réglée. Il y a eu de la part du précédent président une position politique ou peut-être passionnelle qui a empêché que l'on fasse par exemple des microfilms, solution proposée par certains depuis des années.

■ Ou en est-on aujourd'hui?

Je suis frappé de voir s'exprimer les craintes d'un certain nombre de chercheurs. Je pense que le gouvernement ne peut pas être insensible à la nécessité de dédramatiser une situation et de répondre à des légitimes demandes des Algériens. Je ne pense pas que le voyage de Mitterrand aboutira à des solutions. Ce que je souhaite, c'est qu'il n'y ait pas de décisions qui soient prises sans une consultation des techniciens des archives les plus ouverts et sans que l'on ait pesé la valeur de tous les arguments en jeu. Il faudra très vite que la France fasse un geste, ne serait-ce qu'en mettant sur pied une commission technique pour examiner les procédures de rapatriement soit des microfilms, soit des archives.

Lundi 30 novembre, environ 500 individus ont participé, à Marseille, à une réunion à l'appel d'organisations de nostalgiques de l'OAS. Ils protestaient contre le transfert des archives algériennes détenues à Aix-en-Provence. L'adjudant-chef Raymond Castellan, président local de l'Union nationale des parachutistes a déclaré à cette occasion : « Si les

UN APPEL A DES ACTES CRIMINELS

archives tombent entre les mains du FLN, l'épuration va commencer. Il ne faut en aucun cas les laisser partir de France, quitte à les brûler. » De tels propos, que rapporte l'édition du Monde du 2 décembre, constituent un appel

ouvert à un attentat criminel et impliquent l'arrestation de cet individu ainsi que des poursuites judiciaires. Le gouvernement doit absolument empêcher de sévir de tels individus.

D'autant plus que les déclara-

tions criminelles de ce fasciste correspondent aux propos tenus le 27 novembre, auprès de l'AFP, par le « chef suprême de l'Organisation de l'armée secrète, commandos Delta » pour revendiquer le vol d'armes commis dans un camp militaire à Foix : « Les archives de l'Algérie française et de la guerre d'Algérie se trouvent actuellement sur le sol français

n'iront jamais en Algérie car elles seront détruites par les commandos Delta. »

On sait que c'est sous le nom de cette organisation criminelle que différents meurtres ont été commis ces dernières années. Parions que le président local de l'Union nationale des parachutistes aurait d'intéressantes informations à fournir à ce sujet.

24^{ème} Congrès du PCF

SOCIALISME ET SPECIFICITE FRANÇAISE

« Notre but : le socialisme démocratique, autogestionnaire » déclare le projet de résolution pour le XXIV^e Congrès du PCF. Il y a, à la base de la démarche adoptée, la volonté affirmée de tenir compte de « la spécificité française ». Recherche que nous ne saurions que partager. Mais le projet de résolution tient-il pleinement compte de cette spécificité ?

Pierre BURNAND

« La réalité nationale de la France d'aujourd'hui — lit-on — c'est celle d'un grand pays capitaliste avancé. Mais ce qu'il faut voir derrière cette caractérisation en termes généraux, c'est la physionomie singulière qu'elle recouvre, modelée par une histoire particulièrement riche et contrastée. » Suivent un certain nombre de traits distinctifs de la « personnalité française » à travers l'histoire qui débouchent sur la définition du « socialisme à la française ». On lit : « La France d'aujourd'hui, c'est un ensemble cohérent d'atouts originaux longuement accumulés par son histoire : des ressources industrielles et agricoles des plus variées, un appareil productif hautement quoique inégalement développé, des travailleurs très qualifiés et expérimentés, des percées technologiques remarquables, une activité scientifique et une vie artistique

de niveau mondial, des réalisations sociales parmi les plus avancées, un rayonnement international de premier rang. » Notre propos n'est pas, ici, de discuter le bien-fondé de l'analyse de telle ou telle spécificité. Il est vrai, par exemple, que les traditions de lutte pour les libertés constituent un atout extrêmement précieux (qui ne saurait faire oublier les traditions ultra-réactionnaires de la bourgeoisie française). Nous voulons nous contenter, ici, de souligner l'absence complète, dans l'ensemble du projet de résolution, d'un trait distinctif fondamental, constitutif de la France contemporaine : son caractère impérialiste. A aucun moment, en effet, dans le projet de résolution, la France n'est définie comme un pays impérialiste. On ne nous parle que de « pays capitaliste avancé ».

tion sur le socialisme doit pleinement intégrer la nécessité de cette remise en cause.

La seule manière dont le projet de résolution envisage le problème, c'est sous l'angle d'une nouvelle politique extérieure. On peut lire : « La France doit jouer un rôle à sa mesure dans la lutte contre les fléaux d'un autre âge qui sont encore le lot de plus d'un milliard d'hommes sur la terre : la faim, la servitude, le sous-développement, l'analphabétisme. Il faut privilégier l'essor de ses relations avec les pays en développement, combattre le pillage néo-colonialiste et toutes les formes de domination impérialiste, faire des propositions et saisir toutes les occasions pour progresser dans la voie d'un nouvel ordre économique et politique mondial. Il faut affirmer une solidarité agissante envers les peuples en lutte pour leurs libertés et leurs droits. Il s'agit, en somme, de pratiquer

une grande politique étrangère, novatrice et généreuse. » Tout se passe comme s'il n'y avait pas à procéder à une remise en cause des fondements impérialistes de la France et que la lutte anti-impérialiste, soit à mener contre les autres impérialismes.

On ne saurait réduire la question des rapports avec les pays du Tiers Monde à une simple option de politique extérieure, liée à une politique gouvernementale. Il s'agit de reconsidérer les fondements et le fonctionnement de l'économie française. Certes, tel ou tel gouvernement peut avoir des orientations allant dans le sens de nouveaux rapports avec le Tiers Monde, et cela ne nous laisse nullement indifférents, mais cela viendra inévitablement buter sur les limites imposées par les fondements impérialistes de l'économie française. Les bonnes intentions affirmées se heurteront à la logique du système.

dans cette « nouvelle croissance », une absence considérable : elle n'est pas conçue comme rompant avec l'impérialisme. Si l'on fait abstraction de la domination impérialiste existante, on la perpétue. Le nouveau type de croissance continue à s'effectuer sur la base impérialiste.

Il y a deux visions possibles de « produisons français ». La remise en cause de la domination impérialiste passe nécessairement par la mise sur pied d'une économie qui repose sur la mise en valeur des ressources nationales françaises. L'économie impérialiste est basée, quant à elle, sur le pillage du Tiers Monde. Une économie socialiste doit être basée d'abord sur la mise en œuvre du potentiel national. Une économie socialiste française doit se concevoir en rapport avec le développement d'économies auto-centrées dans les pays du Tiers Monde, c'est-à-dire d'économies tournées vers la satisfaction des besoins des peuples de ces pays. Le type d'échanges existant à l'heure actuelle entre les pays impérialistes (dont la France) et les pays du Tiers Monde, maintient ces derniers dans le rôle de pourvoyeurs de matières premières et de marchés des premiers. Elle maintient un système où les économies des pays du Tiers Monde sont au service des économies impérialistes, tant pour les approvisionnements de celles-ci que pour leurs débouchés. Or, ce type de rapports est une des causes structurelles de la faim dans le monde et du sous-développement. Dans un grand nombre de pays, les agricultures sont orientées vers les besoins des industries des pays riches et non vers la satisfaction des besoins alimentaires de leurs propres peuples. Il ne peut pas y avoir de socialisme dont le développement s'appuie sur le maintien de tels échanges, c'est-à-dire sur des rapports d'exploitation.

Une autre lecture possible de « produisons français » est de renforcer le tissu industriel français sans remettre en question le fondement impérialiste de l'économie française. Fixer à un nouveau type de croissance la reconquête du marché intérieur tout en omettant de lui fixer comme objectif la remise en cause de l'impérialisme, n'est-ce pas l'expression de cette deuxième lecture ?

Au total, nous ne pensons pas que le projet de résolution définisse un socialisme adapté aux réalités de la France et du monde actuel. Implicitement, il repose sur la poursuite de rapports de domination envers le Tiers Monde. Il ne peut pas ainsi faire face aux grands problèmes du monde actuel, qu'on ne saurait qualifier de fléaux d'un autre temps tant il est vrai qu'ils trouvent leurs causes profondes dans le système qui continue à dominer le monde actuel : l'impérialisme.

LA REALITE IMPERIALISTE DE LA FRANCE

Cette absence ne saurait être assimilée à un oubli. Elle est révélatrice d'une conception qui ne prend pas en compte la totalité des fondements de la société française au XX^e siècle. Un tel « oubli » ne peut pas être sans conséquences sur les combats actuels ni sur la définition d'un socialisme à la française.

Certes, la France est un pays capitaliste mais c'est bien autre chose encore que de dire qu'il s'agit d'un pays impérialiste. Entre les deux, il y a la prise en compte de l'exploitation de pays et peuples du Tiers Monde (hier colonisés et semi-colonisés). S'il est une donnée qui a profondément marqué la société française depuis bientôt un siècle c'est pourtant cette réalité-là. Le capitalisme français a deux fondements : l'exploitation des travailleurs en France et l'exploitation de pays et peuples dans le Tiers Monde. Cela a façonné les structures économiques de la France, lui a permis d'atteindre son actuel niveau de développement, a eu une profonde influence sur les conditions de vie de certaines classes de la population française. Cela a aussi profondément influé sur l'idéologie de larges secteurs de cette population et a eu de très importants effets sur l'histoire du mouvement ouvrier français. Développons un peu. Tout au long de ces dernières décennies (sous

des formes diverses), l'économie impérialiste française s'est développée en exploitant les matières premières de pays du Tiers Monde, payées au plus bas prix, gaspillées sans compter et en faisant de ces pays des débouchés pour notre industrie. Elle s'est également appuyée sur l'exploitation de la main-d'œuvre de ces pays, sur place, et aussi en ayant recours à l'immigration. Les luttes de ces peuples et de ces pays ont imposé d'importants reculs à l'impérialisme français, à ses formes anciennes de domination. Mais celui-ci a-t-il pour autant cessé d'exister ? Nullement. La réalité de l'impérialisme français continue à s'exprimer à travers des échanges avec le Tiers Monde fondés sur l'importation de matières premières et produits agricoles payés au plus bas et l'exportation de technologies vendues au prix fort. A travers l'activité des sociétés multinationales françaises dans des pays du Tiers Monde, l'exploitation de leurs ressources et de la main-d'œuvre. A travers aussi une présence militaire, notamment en Afrique, dont le but est précisément de défendre cette présence.

Cette absence de prise en considération du caractère impérialiste de la France ne peut pas manquer d'avoir des effets sur la conception que l'on a du socialisme à la française.

QUELLE NOUVELLE CROISSANCE ?

Le projet de résolution parle d'un « nouveau type de croissance ». Voici ce qu'il en dit : « Nous jugeons nécessaire un nouveau type de croissance pour la France et donc une modification de ses structures économiques, de ses institutions politiques. Le plein emploi des forces productives et la relance continue des consommations et des services permettront une reprise durable de la production nationale. Cette nouvelle croissance visera à reconquérir le marché intérieur et à faire progresser nos échanges extérieurs en les rééquilibrant et en les diversifiant. Elle utilisera et valorisera d'abord nos ressources naturelles, notre poten-

tiel humain, notre patrimoine intellectuel, notre capacité d'innovation. Elle aura le souci des équilibres naturels. Il faut investir prioritairement en France, en changeant les critères de rentabilité et d'efficacité sociale. Il faut développer et moderniser toutes les branches, toutes les régions ; assurer l'expansion de l'agriculture ; concevoir de nouvelles activités, de nouveaux produits ; aller vers l'indépendance énergétique du pays en mettant en valeur de façon équilibrée toutes les formes d'énergie ; donner un nouveau souffle aux universités, à la recherche scientifique, à la vie culturelle. »

A y regarder de près, il y a

SOCIALISME, PEUT-IL RIMER AVEC IMPERIALISME ?

Il ne peut pas y avoir de socialisme sans remise en cause des rapports de domination impérialistes envers le Tiers Monde.

En ce domaine tout particulièrement, le poids du passé est considérable et rien ne se fera spontanément. C'est dire que la réflexion

PROLETARIAT

Nationalisations, capitalisme monopoliste d'Etat et intérêts de la classe ouvrière

DEPARTEMENT DE LA SEINE

et concentration capitaliste

Changer l'Etat ?

Le réformisme de la structure

EDITORIAL

Les communistes et la paix

La viticulture du Midi : quel avenir ?

REVUE DU PARTI COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE

Novembre 1961 - N° 22

10,00

Passez vos commandes à Proletariat BP 320 13213 Marseille Cedex 1

URSS

L'expansion et ses méthodes

La conception des rapports internationaux de l'URSS se situe dans l'analyse des « deux blocs », qui n'est, en fait, que l'analyse des rapports de l'URSS avec les USA. Cette analyse détermine donc les objectifs de la politique extérieure de l'URSS et ses méthodes.

Nous publierons dans notre prochaine édition la suite de cet article. On y verra examinés les intérêts économiques de l'URSS dans le Tiers Monde et le caractère de banc d'essai des conflits dans lesquels l'URSS est aujourd'hui engagée.

Estelle DELMAS

Des spécialistes des questions militaires ou des relations internationales parlent abondamment dans leurs articles de « l'expansion soviétique », mais ils en parlent d'un point de vue anticommuniste. Reprenant les objectifs de la politique extérieure de l'URSS et les discours qui la développent, ils démontrent que le but du « communisme soviétique » a toujours été depuis Lénine, « de répandre le communisme dans le monde entier ». La période non-expansionniste de l'URSS (1917-45) serait due à la nécessité de « consolider le communisme dans un seul pays », avant de l'étendre ailleurs. Depuis 45, l'URSS aurait repris son expansion par la création des Pays de l'Est. Ce mouvement se serait accentué depuis le début des années 70. Cette façon de voir a toujours été celle de l'administration américaine depuis Truman jusqu'à Reagan.

Cette analyse nous la ré-

cusons totalement. Et ceci pour trois raisons. D'une part elle fait du conflit entre les super-puissances, un conflit de classe aux dimensions mondiales : en gros, le prolétariat contre la bourgeoisie. Alors qu'il s'agit d'un conflit entre intérêts de même nature, à savoir la conquête de marchés et le partage du monde. D'autre part, parce qu'elle conforte l'URSS dans sa position de « défenseur des opprimés », de « phare du socialisme », combattant l'impérialisme. Ce qui abuse encore beaucoup de personnes et de pays sur les objectifs réels de la politique étrangère de l'URSS. Et enfin, parce que toute volonté d'indépendance ou de non-alignement de pays ou de bourgeoisies nationales par rapport à l'un ou l'autre des blocs, sera violemment combattue par l'une ou l'autre des super-puissances. Elles n'acceptent pas, en effet, que des peuples ou des pays échappent à leur hégémonie.

de l'Afrique. Il existe nombre d'excellents ports maritimes dans le golfe Persique et dans l'océan Indien. De plus, on y trouve des routes maritimes qui relient les pays producteurs de pétrole à l'Amérique et à l'Europe » (1978).

L'échange Somalie contre Ethiopie, s'accompagne d'ailleurs de l'installation de bases militaires à Massawa en Ethiopie, à Aden et à Socotra au Sud-Yemen. Le peuple érythréen, « révolutionnaire » avant 1974, est

subitement devenu « des bandits sécessionnistes armés et financés par des féodaux arabes » (La Pravda mars 1978) et le gouvernement éthiopien, qui mène la même politique à l'égard de l'Erythrée, de « féodal réactionnaire », est devenu lui aussi, « le 5ème Etat socialiste du monde » (pour la population).

tandis que l'aide soviétique se fait plus importante, notamment pour combattre les soulèvements populaires contre la politique de Taraki puis d'Amin qui le renverse. La présence soviétique déjà importante (2000 conseillers) prend une part active aux massacres de populations (massacre de Hérat par l'aviation soviétique) et les révoltes populaires prennent le caractère d'une résistance nationale contre l'ingérence soviétique. La crainte de l'URSS de voir l'Afghanistan lui échapper, débouche sur l'intervention directe et massive de l'armée sovié-

que le 24 décembre 79. Amin est assassiné et remplacé par Karmal revenu de Prague avec l'armée russe. Le traité d'amitié signé par Taraki puis reconfirmé par Amin a servi à justifier l'intervention et le renversement d'Amin. Il n'a donc pas su garantir l'indépendance du pays. L'URSS n'accepte pas, on le voit, qu'un traité signé avec elle soit remis en cause, que ce soit par le peuple ou par les dirigeants. Il y a donc à craindre pour tous les signataires de traités avec l'URSS d'avoir à défendre chèrement leur indépendance s'ils se décident à le rompre.

Les traités d'amitié

A partir des années 70, l'URSS inaugure une série de signatures de Traités d'amitié avec des pays du tiers-monde.

Inde: 1971, 9 août, toujours en vigueur.

Somalie: 1976, annulé en 1978.

Ethiopie: 1976, 20 novembre, toujours en vigueur.

Vietnam: 1978, 3 novembre, toujours en vigueur.

Yemen du sud: 1979, en octobre, toujours en vigueur.

Afghanistan: 1978, le 5 décembre, toujours en vigueur.

Syrie: 1980, le 8 octobre, toujours en vigueur.

Leurs caractères sont les suivants:

— Ces traités d'amitié comportent tous une clause sur l'aide que les deux pays s'apportent mutuellement en cas d'agression de la part de pays tiers. Pour le traité yéménite, il s'agit de « coordonner les positions afin d'éliminer la menace ou rétablir la paix », ou le traité vietnamien « de se consulter immédiatement pour éliminer cette menace et de prendre des mesures appropriées en vue d'assurer la paix et la sécurité des deux pays. » Les termes sont donc suffisamment vagues pour ne pas accuser l'URSS d'intervention automatique, mais le flou joue un rôle dissuasif et les « mesures appropriées » peuvent être très diverses.

— Certains pays signataires se sont sentis tellement soutenus qu'ils ont entrepris peu de temps après la signature d'un tel traité, une agression contre un pays voisin: Inde contre le Pakistan en novembre 1971, Ethiopie contre Somalie, Vietnam contre Cambodge en décembre 1978.

— Ces traités sont des alliances militaires comparables aux alliances militaires américaines. Si, pour l'instant, ils jouent dans un seul sens, celui de l'URSS, celle-ci peut un jour, demander à

ces pays signataires, une participation plus active à son effort de guerre?

— Ces traités sont accompagnés de clauses militaires secrètes, sur la présence de « conseillers militaires » soviétiques et de bases mises à la disposition des forces navales ou aériennes soviétiques. Il n'y a donc pas de différence fondamentale avec la pratique américaine, même si les amis de l'URSS estiment que les bases soviétiques n'ont rien à voir avec les « Etats dans l'Etat » que constituent les bases américaines.

— La présence de militaires soviétiques est attestée en Ethiopie, 6000, en Afghanistan, une armée, au Vietnam, 6 à 7000, au Yémen du sud, un millier, en Syrie, un millier.

Les traités d'amitié et de coopération entre les pays, ne sont pas une mauvaise chose en soi, au contraire, s'ils établissent des relations égales et de coopération au profit des deux.

Or, l'exemple de l'Afghanistan nous montre que les traités d'amitié signés avec l'URSS sont à sens unique, au profit de l'URSS, et qu'ils signifient la perte de l'indépendance pour le pays qui le signe.

En septembre 78, un coup d'Etat dirigé par Taraki et Karmal, abat le régime de Daoud qui avait lui-même chassé la monarchie. L'URSS avait déjà de bonnes relations avec ce pays puisque le traité de 1931 de « non-agression et de neutralité réciproque » fut re-signé en 1965 pour 10 ans de plus, sous ce titre-là. Les gisements de gaz afghan sont exploités depuis 1965 par l'URSS et le gaz afghan est exporté en URSS.

La fraction dirigée par Karmal (Le Parcham) est éliminé du pouvoir, celui-ci part en exil à Prague. Le 5 décembre 1978, l'ancien traité de « non-agression » est transformé en traité d'amitié

Le commerce des armes

Les USA et l'URSS se taillent à eux deux, 74% du commerce des armes mondial. La part de l'URSS est en 1978, de 27% du total, ce qui est beaucoup moins que les USA, 47%. Les raisons en sont que les clients de l'URSS sont moins nombreux que ceux des USA, que des armements sont vendus dans le cadre de la coopération économique ou donnée, et qu'en outre, ce pourcentage ne prend pas en compte les ventes de l'URSS aux pays du Pacte de Varsovie. A nouveau, l'URSS ne fournit pas de chiffre précis, on ne peut donc avoir que des estimations.

Comme pour le commerce des armes américaines, la fourniture exclusive d'armes soviétiques à certains pays entraîne une dépendance de ces pays à l'égard des pièces détachées et du personnel nécessaire pour la manipulation des avions ou des missiles. Les envois d'armes sont accompagnés d'envoi d'« experts » (pilotes, instructeurs, ingénieurs, tankistes etc). L'URSS assure en outre, une formation aux militaires de ces pays.

De 1975 à 1980, l'URSS est le fournisseur des pays suivants:

- Europe de l'Est
- Irak, Syrie, Yémen du Sud, Libye, Algérie (50% des ventes)
- Ethiopie, Angola, Mozambique
- Mongolie, Vietnam, Inde, Afghanistan
- Pérou, Cuba, Nicaragua.

Outre que les fournitures d'armes soviétiques se font dans des « zones chaudes », Moyen-Orient, Corne de l'Afrique, Asie du Sud-Est, et donc contribuent au même titre que les armes américaines à l'accroissement des tensions dans ces régions, l'arrivée d'armements soviétiques est en

fonction, encore, des intérêts soviétiques bien avant la volonté de sécurité de ces pays.

Deux exemples nous éclairent:

Durant la guerre de libération nationale contre les USA, le Vietnam s'est opposé au refus de l'URSS de lui fournir des MIG 23, avions de chasse équivalents des B52 américains qui faisaient des ravages effroyables sous prétexte que cela accroîtrait l'escalade, à un moment où les Soviétiques négociaient SALT I avec les Américains. Or, depuis le traité d'amitié avec l'URSS, le Vietnam a reçu des MIG 23.

L'exemple de l'Egypte est encore plus frappant. Depuis 1955, l'URSS fournit des armements à l'Egypte qui considère l'URSS comme son alliée au Proche Orient dans sa lutte pour récupérer le Canal de Suez (1956) et contre l'extension agressive d'Israël soutenue par les USA. Lors de la guerre des 6 jours (1967), « l'allié russe » reste non seulement muet, mais refuse de prêter main forte à l'Egypte qui est battue. En 1971, Sadate se rend à Moscou pour négocier des achats d'armes, il s'entend dire par Brejnev, qu'on veut bien lui donner des armes, mais pas des MIG 23, ni des tanks, et que si l'URSS fournit des avions lanceurs de missiles, leur utilisation devait être subordonnée à l'accord préalable de Moscou. Cette exigence ajoutée à l'intervention dans les affaires intérieures de l'Egypte, la présence de 20000 soviétiques qui tiennent l'armée, démontrent à Sadate qu'il n'est plus indépendant et il décide en 1972, d'expulser les « conseillers soviétiques ». L'Egypte s'était rendue compte que l'URSS ne la soutenait que dans la mesure où cela rentrait dans ses intérêts sur la région.

Les objectifs de la politique extérieure de l'URSS

Si l'on s'en tient à ce qui est dit, les objectifs de la politique extérieure soviétique sont les suivants:

1) « assurer de concert avec les autres pays socialistes des conditions internationales favorables à la construction du socialisme et du communisme » (sous-entendu, dans les autres pays)

2) « renforcer l'unité et la cohésion des pays socialistes, leur amitié et leur fraternité »

3) « soutenir les mouvements de libération nationale et coopérer dans tous les domaines avec les jeunes Etats en développement »

4) « défendre avec esprit de suite, le principe de la coexistence pacifique entre Etats à régimes sociaux différents, donner une ferme riposte aux forces d'agression de l'impérialisme, éviter à l'humanité une nouvelle guerre mondiale ». (Histoire de la politique extérieure de l'URSS, éditions de Moscou, 1970). L'URSS affirme en outre, s'en tenir aux cinq principes de coexistence pacifique: « non-ingérence, non-agression, respect mutuel, égalité dans les rapports économiques ».

Avec de tels objectifs et de tels principes, on ne peut être que d'accord!

Mais il y a malheureusement loin des paroles à l'application.

Ainsi, quand l'Ethiopie d'Hailé Sélassié, soutenue par l'impérialisme américain,

faisait la guerre à l'Erythrée, l'URSS soutenait la lutte du peuple érythréen et son organisation, le FPLE. En 1974, un soulèvement populaire balaie Hailé Sélassié, et la présence militaire américaine qui perd ainsi, la base de Massawa sur la mer Rouge. Le nouveau gouvernement éthiopien, après quelques hésitations sur la question de l'Erythrée, entreprend la reconquête de cette région. Il mène en outre, une guerre contre la Somalie en Ogaden. L'URSS fait alors rapidement son choix et soutient l'Ethiopie dans ses deux guerres. La Somalie dénonce le traité d'amitié qu'elle avait signé avec l'URSS et expulse les conseillers soviétiques. 7000 militaires soviétiques, 5000 Cubains et 8000 soldats du Pacte de Varsovie participent directement aux combats contre la Somalie et contre l'Erythrée que Mengistu a décidé d'écraser.

Pourquoi l'URSS a-t-elle arrêté de soutenir et pourquoi combat-elle un mouvement de libération nationale? Parce que ses intérêts ont primé, ceux de remplacer les Américains dans une zone d'importance stratégique, comme le dit le ministre des Affaires étrangères soviétique: « La corne de l'Afrique revêt d'abord et avant tout, une importance militaire, politique et économique qui réside dans sa position de point d'attache des deux continents de l'Asie et

